

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.121-8 du Code des Communes)

**Le Conseil Municipal de la commune d'UNCHAIR
se réunira en séance ordinaire**

Mercredi 4 mars 2026 à 19H00

dans **la MAIRIE** avec l'ordre du jour ci-après.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 janvier 2026
2. Délibération – Attribution des lots du marché public : construction d'une salle multiactivités
3. Délibération révision RIFSEEP
4. Organisation du scrutin du 15 mars 2026
5. Questions diverses

Fait à Unchair, le 25 février 2026

Le Maire,
M. Bencivengo

